

Répondant : Ludovic Frantz – Directeur Général de Chaffoteaux SAS

Société : Chaffoteaux / Ariston Thermo Group – fabrication et vente de produits de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Activité en France : CA : 200M€ ; 350 employés

Vente de produits utilisant l'énergie gaz (chaudières, chauffe-eau, etc...) représentant 33% de l'activité.

En réponse à la question 1 :

- GrDF a eu une contribution majeure au développement de la filière gaz en France. En particulier dans la construction résidentielle neuve (collective et individuelle), les actions de promotion, menées par GrDF auprès des promoteurs immobiliers, des constructeurs de maison individuelle et des bureaux d'étude, ont permis d'augmenter très fortement le nombre de logements raccordés, et donc leur permettre d'être conformes aux exigences de performance énergétique exprimées dans la RT2012.

- C'est ainsi que plusieurs opérations coordonnées ont été déployées, permettant de démontrer à un (ou plusieurs) acteurs de la construction que les solutions gaz étaient performantes et accessibles.

- Nous sommes très favorables à ce que GrDF poursuive son action de développement du gaz sur les marchés du résidentiel et du tertiaire.

En réponse à la question 10 :

- Bien qu'une pénalité financière paraisse intéressante pour développer le raccordement au réseau, cela représenterait une « double peine » pour GrDF.

- En effet, GrDF a tout intérêt à raccorder un maximum de clients, et notamment des « gros consommateurs » (tertiaire, industrie) pour lesquels l'effet d'échelle (coûts/recettes) est certainement intéressant.

- Cependant, l'environnement économique aura forcément une influence significative sur le nombre de sites raccordés (selon le dynamisme du secteur tertiaire, du secteur industriel) de même que le coût des autres énergies, que GrDF ne maîtrise absolument pas.

- Il ne paraît donc ni sain ni juste que GrDF ait à porter une quelconque pénalité financière liée au nombre de raccordements.

En réponse à la question 32 :

- L'industrie des générateurs de chauffage au gaz a fortement investi ces dernières années, afin de développer des solutions performantes (ex : chaudière à condensation, pompe modulante, etc...). Il existe actuellement des technologies capables d'accélérer significativement notre trajectoire vers la transition énergétique, tant que ces technologies puissent être installées dans des cas réels.

- A ce titre, il subsiste des cas d'application qui nécessitent encore des travaux de développement, soit dans la filière des générateurs (chaudières), soit dans la filière des évacuations de fumées (fumisterie). Ainsi, plusieurs très grandes villes françaises sont ainsi limitées dans leurs efforts d'amélioration de la performance énergétique des logements, car les solutions actuelles nécessitent encore des adaptations pour pouvoir remplacer des installations anciennes, émettrices de CO₂, par des installations plus performantes. L'enjeu ici n'est pas simplement de remplacer un parc existant à l'identique (c'est déjà possible aujourd'hui), mais de le remplacer par des technologies plus performantes et contribuer ainsi à l'amélioration de la performance énergétique.

- Il est donc important que GrDF continue à aider les industriels du secteur à investir, développer et tester les solutions du futur, qui nous permettront d'avancer sur la voie de la transition énergétique.

- Nous sommes donc favorables à ce que GrDF bénéficie et utilise un soutien supplémentaire, pour faire développer des solutions concernant l'évacuation des produits de combustion pour les chaudières à condensation et, plus généralement, pour développer des solutions plus performantes qu'aujourd'hui.